



Versement 1928 W 1-63

Identification :

Intitulé/ Analyse : Préfecture de l'Aube. Élections présidentielles de 2017, élections sénatoriales de 2014 et 2017, élections municipales de 2020. Organisation et résultats

Dates extrêmes : 2014 ~ 2020

Importance matérielle : 3,93 m.l.

Contexte

Service producteur : Bureau des élections et des missions de proximité

Service versant : Préfecture de l'Aube

N° d'entrée du versement : 59199

Date d'entrée du versement : 12/03/2021

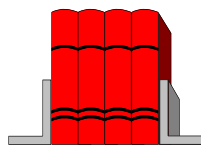
Conditions d'accès aux documents

Début communicabilité : Immédiate

Fin communicabilité : 01/01/2096

Contrôle de la description

Date de rédaction de l'inventaire : 01/07/2024



Présentation

Présentation du contenu du versement et de la structure

Ce versement du Bureau des élections et des missions de proximité concerne les élections présidentielles de 2017, les élections sénatoriales de 2014 et de 2017 ainsi que les élections municipales de 2020.

Tris et éliminations pratiqués

Les éliminations réglementaires ont été effectuées en suivant l'Instruction DPACI/RES/2004/01 du 5 janvier 2004 relative aux élections politiques postérieures à 1945.

Il s'agit des procès-verbaux des opérations électorales par bureau et les procès-verbaux d'élection des délégués du Conseil municipal, documents qui à l'issue de leur durée d'utilité administrative n'ont pas vocation à être conservés.

Mode(s) de classement et consultation des dossiers

Pour chaque élection, les procès-verbaux des résultats des opérations électorales sont classés par scrutin et par ordre alphabétique des communes.

Sources complémentaires aux Archives départementales de l'Aube

Sous-série 3 M	An VII-[1946]
1017 W 125-581	Élections politiques (1958-1981)
1084 W 1-453	Élections politiques et socioprofessionnelles, organisation et résultats, listes électorales (1973-1987)
1112 W 1-79	Élections politiques et professionnelles (1973-1988)
1115 W 1-24	Élections professionnelles (1986-1990)
1196 W 1-143	Organisation et déroulement des élections politiques et professionnelles (1983-1992)
1251 W 1-127	Organisation et déroulement des élections politiques et professionnelles (1982-1995)
1306 W 1-194	Élections politiques et socioprofessionnelles. Organisation et résultats. Listes électorales (1988-2002)

1381 W 1-43	Élections politiques (1958-1981)
1474 W 1-69	Élections cantonales de 1998. Élections municipales de 2001. Élections cantonales de 2004. Élections municipales et cantonales de 2008 (1998-2008)
1488 W 1-265	Élections politiques et professionnelles (1978-2002)
1491 W 1- 235	Élections politiques. Organisation et résultats (1992-1999)
1493 W 1-385	Élections politiques et professionnelles (1999-2007)
1590 W 1-973	Élections politiques et professionnelles. Organisation et résultats (1982-2009)
1667 W 1-411	Élections politiques et professionnelles. Organisation et résultats (1992-2015)
1835 W 1-155	Élections politiques et professionnelles : présidentielles 2012, législatives 2012, législatives partielles 2014, régionales 2010, baux ruraux 2010, prud'homales 2008, tribunal de commerce 2013-2017, chambre des métiers et de l'artisanat 2016 (2010-2017)
1844 W 1-94	Élections professionnelles (1983)
1853 W 1-83	Élections politiques et professionnelles. Organisation et résultats (2008-2019)
1863 W 1-61	Élections européennes, municipales et communautaires (2011-2020)
1909 W 1-195	Élections politiques : présidentielles 2017, législatives 2022 (2016-2022)



CONDITIONS D'ACCES AU FONDS

Conditions générales d'accès aux archives publiques

La loi n° 78-753 du 17 juillet 1978 relative à la liberté d'accès aux documents administratifs précise et garantit le droit de toute personne à l'information. À ce titre, certains documents sont communicables immédiatement.

Le législateur définit des « secrets absolus » (article 6). Dans ce cas, les documents administratifs dont la consultation porterait atteinte à l'un des secrets protégés par la loi ne sont pas communicables au sens de la loi du 17 juillet 1978. Ils sont communicables au terme des délais et dans les conditions fixées par la loi sur les archives du 15 juillet 2008, reprise dans le livre II du Code du patrimoine (art. L 213-2).

Il définit également des « secrets relatifs » (article 6). Dans ce cas, seule la personne directement concernée par les documents peut les consulter. Dans tous les autres cas, l'accès à ces documents se fait sur le fondement de la loi du 15 juillet 2008.

Les archives publiques sont communicables de plein droit (art. L. 213-1 du Code du Patrimoine). Cependant, des délais spéciaux - suivant le contenu du document- de 25, 50, 75 ou 100 ans à compter de la date du document, de 25 ans à compter de la date de décès de la personne ou de 120 ans à compter de la date de naissance de la personne sont prévus par l'article L. 213-2 du Code du Patrimoine.

Par convention, la libre communicabilité est fixée au 1^{er} janvier de l'année qui suit.

Pour toute consultation de document avant l'expiration des délais légaux, il vous est possible de déposer une demande de dérogation auprès du directeur des Archives départementales. Le président de salle de lecture est à votre disposition pour tout renseignement.

Conditions d'accès au fonds

En vertu de la loi sur les archives du 15 juillet 2008, reprise dans le Code du patrimoine relative à la vie privée (art. L 213-2), les listes d'émargement, les dossiers de candidature ne sont pas communicables avant un délai de 50 ans (respect de la vie privée), les dossiers de contentieux électoraux quant à eux ne le sont pas avant un délai de 75 ans.



Plan de classement

<i>N° Articles</i>	<i>Description</i>	<i>Dates extrêmes</i>
1-11	Élections présidentielles	2017
12-24	Élections sénatoriales	2014-2017
<i>12-16</i>	<i>2014</i>	<i>2014</i>
<i>17-24</i>	<i>2017</i>	<i>2017</i>
25-63	Élections municipales	2020

1928 W 1-63	Préfecture de l'Aube / Direction de la citoyenneté, de la légalité et des collectivités locales / Bureau des élections et des missions de proximité	2014-2020
1928 W 1 - 11	Élections présidentielles de 2017	2014 - 2020
1928 W 1	1 ^{er} et 2 nd tours	
	Procès-verbaux du recensement des votes émis dans le département de l'Aube.	2017
1928 W 2 ~ 3	1 ^{er} tour	
	Procès-verbaux des opérations électorales	2017
1928 W 2	De Avant-les-Ramerupt à La Loge-aux-Chèvres.	2017
1928 W 3	De La Loge-Pomblin à Vougrey.	2017
1928 W 4 ~ 11	2 nd tour	
	Procès-verbaux des opérations électorales	2017
1928 W 4	De Ailleville à Buxières-sur-Arce.	2017
1928 W 5	De Celles-sur-Ource à Cussangy.	2017
1928 W 6	De Dampierre à Isle-Aumont.	2017
1928 W 7	De Jasseines à Meurville.	2017

1928 W 8	De Molins-sur-Aube à Puits-et-Nuisement.	2017
1928 W 9	De Racines à Sainte-Savine.	2017
1928 W 10	De Salon à Vanlay.	2017
1928 W 11	De Vauchassis à Yèvres-le-Petit.	2017
1928 W 12 ~ 24	Élections sénatoriales	2014 - 2017
1928 W 12 ~ 16	2014	2014
1928 W 12	Composition du bureau de vote, commission de propagande, réunions de travail, nombre de délégués.	2014
1928 W 13	Instructions.	2014
1928 W 14	Dossiers de candidature.	2014
1928 W 15	Liste électorale.	2014
1928 W 16	Procès-verbaux des opérations électorales.	2014
1928 W 17 ~ 24	2017	2016 - 2017
1928 W 17	Désignation des remplaçants, liste des électeurs sénatoriaux, désignation des délégués sénatoriaux, réunion de travail.	2017

1928 W 18	Instructions.	2016 - 2017
1928 W 19	Déclarations de candidature.	2017
1928 W 20	Commission de propagande. Propagande, procès-verbal de réunion, arrêté préfectoral, notes.	2017
1928 W 21	Procès-verbaux des résultats du 1er tour.	2017
1928 W 22	Procès-verbaux des résultats du 2ème tour.	2017
1928 W 23	Listes d'émargement.	2017
1928 W 24	Retour d'expérience.	2017
1928 W 25 ~ 63	Élections municipales 2020	2020
1928 W 25 ~ 55	Listes d'émargement	2020
1928 W 25	De Ailleville à Avreuil.	2020
1928 W 26	De Bagneux-la-Fosse à Bayel.	2020
1928 W 27	De Bercenay-en-Othe à Bréviandes.	2020
1928 W 28	De Brévonnes à Chaource.	2020

1928 W 29	La Chapelle-Saint-Luc.	2020
1928 W 30	De Chapelle-Vallon à Clérey.	2020
1928 W 31	De Coclois à Droupt-Sainte-Marie.	2020
1928 W 32	De Eaux-Puiseaux à Fouchères.	2020
1928 W 33	De Fralignes à Laubressel.	2020
1928 W 34	De Lavau à Maisons-les-Soulaines.	2020
1928 W 35	De Maizières-la-Grande-Paroisse à Merrey-sur-Arce.	2020
1928 W 36	De Méry-sur-Seine à Moussey.	2020
1928 W 37	De Mussy-sur-Seine à Nogent-sur-Aube.	2020
1928 W 38	De Nogent-sur-Seine à Payns.	2020
1928 W 39	De Pel-et-Der à Pouan-les-Vallées.	2020
1928 W 40	De Pougy à La Rivière-de-Corps.	2020
1928 W 41	Romilly-sur-Seine.	2020
1928 W 42	De Roncenay à Ruvigny.	2020

1928 W 43	Saint-André-les-Vergers.	2020
1928 W 44	De Saint-Aubin à Saint-Jean-de-Bonneval.	2020
1928 W 45	De Saint-Julien-les-Villas à Saint-Mards-en-Othe.	2020
1928 W 46	De Saint-Martin-de-Bossenay à Saint-Usage.	2020
1928 W 47	Sainte-Savine.	2020
1928 W 48	De Salon à Trouans.	2020
1928 W 49	Troyes, bureaux 101 à 106 (Hôtel de Ville, Diderot, le Moderne, 14 juillet).	2020
1928 W 50	Troyes, bureaux 107 à 202 (Auguste Millard, Espace Saint-Jacques, Jules Ferry).	2020
1928 W 51	Troyes, bureaux 203 à 304 (Charles Chevalier, Preize, Vassaules).	2020
1928 W 52	Troyes, bureaux 401 à 502 (Blossières, Sénardes, Terrasses).	2020
1928 W 53	Troyes, bureaux 503 à 509 (Paul Bert, Jean Macé, Edouard Vaillant, Chartreux).	2020
1928 W 54	De Turgoyne à Villemorien.	2020
1928 W 55	De Villeloup à Yèvres-le-Petit.	2020

1928 W 56 ~ 59	Procès-verbaux des opérations électorales.	2020
1928 W 56	De Ailleville à Droupt-Sainte-Marie.	2020
1928 W 57	De Eaux-Puiseaux à Messon.	2020
1928 W 58	De Mesnil-Saint-Loup à Saint-Usage.	2020
1928 W 59	De Sainte-Maure à Yèvres-le-Petit.	2020
1928 W 60	Contentieux électoraux	
	Dossiers de contentieux.	2020
1928 W 61 ~ 63	Élections municipales partielles de Nogent-sur-Seine du 18 octobre 2020	2020
1928 W 61	Recours en annulation d'une élection, candidatures, commission de propagande.	2020
1928 W 62	Opérations de vote.	
	Listes d'émargement.	2020
1928 W 63	Résultats.	
	Procès-verbal du recensement des votes fait au bureau centralisateur.	2020